



**Motion « Mesures d'urgence en faveur des producteurs laitiers »
Réunion départementale ANEM les 17 et 18 septembre 2009**

Les élus des départements de la Haute-Loire, du Puy-de-Dôme, de l'Isère et de la Drôme réunis sous l'égide de l'Association nationale des élus de la montagne, les 17 et 18 septembre 2009, par Henri NAYROU, président, et Vincent DESCOEUR, secrétaire général,

Considérant que pour nombre de communes classées en zone de montagne, la présence d'exploitations laitières constitue le socle de l'économie locale, et qu'il y a urgence croissante à y maintenir un tissu économique et social vivant,

Rappelant que l'activité laitière en montagne fournit de nombreux et importants services à la collectivité, qu'elle soit locale ou nationale, sans équivalent au regard du ratio coûts/avantages, tant en matière d'aménagement du territoire que de biodiversité,

Considérant que la crise que traverse actuellement le secteur laitier est de nature à menacer de disparition pure et simple de nombreuses exploitations laitières de montagne de leur département,

Demandent solennellement au ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche :

- que des mesures exceptionnelles **d'aide financière en faveur des producteurs laitiers** soient décidées au plus vite afin d'éviter le dépôt de bilan des exploitations de montagne les plus fragiles, notamment,
- que tous les moyens soient mis en œuvre pour préserver un système de régulation et de maîtrise de la production laitière au niveau européen, qui passe par le **maintien** d'un mécanisme de **quotas laitiers**, et une **meilleure organisation** de la filière, de façon à satisfaire à la fois les intérêts des consommateurs et ceux, légitimes, des producteurs qui ont besoin de visibilité et dont le travail doit être reconnu à sa juste valeur.